

COMPAGNIE EXÎL



DOSSIER DE MECENAT

FIN BIEN ENSEMBLE!



Fin mal gérée à la tribu de Netchaot

ENSEMBLE

VOUS ET NOUS!

Après « Fin mal barrés ! » et « Fin mal géré ! », Jenny Briffa reprend la plume.

Nouveau texte, nouvelle création, et, cette fois deux comédiens sur scène : un Caldoche et une Kanak pour interpréter « Fin Bien ensemble ! »

Face à une baisse des aides publiques à la culture, l'aide citoyenne des particuliers et des entreprises nous est vitale aujourd'hui !

SOUTENIR LA CULTURE ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

A cinq mois de la première du spectacle, nous estimons que les subventions, dans le meilleur des cas, ne pourront couvrir que 30% de notre budget de création. Ainsi, notre compagnie devra couvrir 70% des dépenses de création.

Une part écrasante pour une association culturelle comme la nôtre. C'est pourquoi nous faisons appel à votre soutien!



L'AUTRICE JENNY BRIFFA ET STÉPHANE PIOCHAUD REMERCIENT LES MÉCÈNES POUR LA DERNIÈRE DE FIN MAL GÉRÉ AU CENTRE CULTUREL TJIBAOU.

Grâce au mécénat, vous nous aidez et vous bénéficiez d'une déduction fiscale !

- Un don de 30.000 FCFP vous revient à seulement 7.500 FCFP après avantages fiscaux sur l'impôt sur le revenu
- Un don de 100 000F coûte réellement 25 000 FCFP.

voir conditions et contreparties ci-après.

MECENAT déductible des impôts, en partenariat avec l'ADAMIC (Association pour le Développement des Arts et du Mécénat Industriel et Commercial), en aide à la création du spectacle

CONTACTEZ ALEXANDRA DELEFORTRIE AU 86 72 48

ALEXANDRA.DELEFORTRIE@HOTMAIL.COM

FIN BIEN ENSEMBLE !

une pièce de
Jenny Briffa

avec
Laurence Bolé

et
Stéphane Piochaud



mise en scène
Frédéric Andrau

Création musicale :
David Le Roy

Création Lumière :
Laurent Lange

Billets en vente
sur tickets.nc

centre culturel Tjibaou
Du 24 au 27 août 2022 à 19h
Dimanche 28 août 2022 à 18h



NOTRE EQUIPE

Texte : Jenny Briffa

Mise-en-scène : Frédéric Andrau

Interprétation : Stéphane Piochaud et Laurence Bolé

Lumière : Laurent Lange

Design sonore : David Leroy

Régie son : Philippe Ruteau

Affiche : Jilème

Administration & production : Olivia Manissa Panatte et Alexandra Delefortrie

Photographe : Marc Le Chélar

CONTACTEZ ALEXANDRA DELEFORTRIE AU 86 72 48

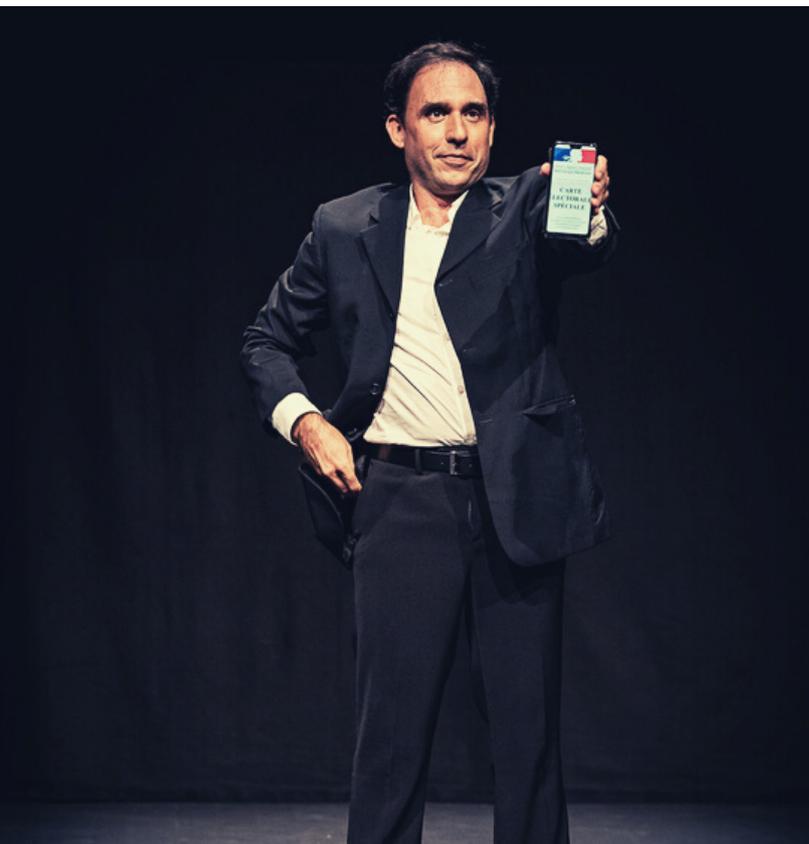
ALEXANDRA.DELEFORTRIE@HOTMAIL.COM

LA NOUVELLE PIÈCE

Alors que les discussions sur l'avenir institutionnel de notre archipel vont battre leur plein cette année, cette pièce sera l'ultime volet de notre triptyque.

Le spectacle mettra cette fois-ci en scène deux comédiens : Stéphane Piochaud et Laurence Bolé, comédienne kanak qui sort du conservatoire national d'art dramatique de Montpellier.

Ils incarneront un couple mixte de Calédoniens qui s'interrogent avec facétie et naïveté sur l'avenir institutionnel de l'archipel mais aussi sur l'histoire de leur pays ces quarante dernières années.



Stéphane Piochaud dans Fin mal géré!

Comme dans Fin mal barrés ! et Fin mal géré!, Jenny Briffa sera particulièrement vigilante à offrir un texte sans concession mais tout en équilibre et en justesse, pour que tous les Calédoniens puissent rire et s'interroger ensemble sur leur histoire.

La mise en scène de Frédéric Andrau, qui avait déjà signé celle de Fin mal géré!, soulignera toutes les facettes du rire contenu dans le spectacle.



Maité Siwene dans Fin mal barré!

Au-delà de la simple aide financière, soutenir ce spectacle, c'est également prouver que notre pays a franchi un cap en terme de maturité politique et qu'aujourd'hui, les citoyens comme les élus, sont prêts pour, le temps d'un spectacle, prendre du recul et rire de leurs propres travers.

Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien pour ce nouveau projet porté par la Compagnie Exil, afin de contribuer à enrichir le débat public calédonien, mais également à clamer notre envie de vivre ensemble.

AVANTAGES FISCAUX POUR LES MECENES

DONATEURS PARTICULIERS

Pour les résidents fiscaux calédoniens, la loi accorde une réduction de l'impôt sur les revenus de 75 % des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 15 % du revenu net global imposable.[1]

Votre don de mécène de 30.000 FCFP vous revient donc à seulement 7.500 FCFP après avantages fiscaux sur l'impôt sur le revenu !

DONATEURS ENTREPRISES

Pour les entreprises, la loi accorde une réduction d'impôt est égale à 60 % du montant du don, et retenue dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire H.T.[2]

Votre don de mécène de 100.000 FCFP vous revient donc à seulement 40.000 FCFP après avantages fiscaux sur l'impôt sur les sociétés !

EN PRATIQUE

Envoyer un mail à notre chargée de production Alexandra Delefortrie (compagnieexil@gmail.com) précisant :

- le montant du don,
- votre identité
- votre adresse

afin que nous fassions le suivi des dons auprès de notre association partenaire l'Adamic et que nous préparions la convention fiscale.

Chèques à établir à l'ordre de l'ADAMIC Association pour le Développement des Arts et du Mécénat Industriel et Commercial

Ou virement sur le compte de l'ADAMIC – en précisant dans l'ordre Fin bien ensemble (ou FBE) :

Association ADAMIC – BP 5523 – 98 853 Nouméa BCI – agence Entreprises

17499 00010 20180702010 66 IBAN : FR76 1749 9000 1020 1807 0201 066

BIC : BCADNCNN

Chaque donateur reçoit à l'issue de son don un reçu fiscal signé par l'organisation bénéficiaire (ADAMIC) et signe une convention relative à ce mécénat entre le donateur et l'organisme bénéficiaire (ADAMIC) . Il est à noter que les mécènes sont responsables de la déclaration de leurs dons, le reçu fiscal ne vous sera demandé qu'en cas de contrôle de l'administration.

[1] Cf. loi du 21 octobre 2008, modifiée en décembre 2015 et en janvier 2017. Ces éléments sont régis par les articles 37-2 et 136-3 actualisés du code des impôts relatifs au crédit d'impôt des entreprises et à la réduction d'impôt des particuliers en cas de dons au titre du mécénat.

[2] Cf. loi du 21 octobre 2008 modifiée en décembre 2015. Ces éléments sont régis par les articles 37-2 et 136-3 actualisés du code des impôts relatifs au crédit d'impôt des entreprises et à la réduction d'impôt des particuliers en cas de dons au titre du mécénat.

NOTRE BUDGET

Le budget de création de la pièce est de 9 870 000 F, avant le coût plateau des quatre premières dates (que l'on ajoute habituellement au coût de création).

Il monte à 10 710 000 F avec le coût plateau.

DEPENSES		TOTAL
tarifs "coût Compagnie" incluant toutes les charges sociales - tarifs réglementés de l'intermittence pour les collaborateurs bénéficiant du statut métropolitain		
EQUIPE DE CREATION		
Ecriture (forfait 4 mois)		4 200 000 XPF
Ecriture au plateau et assistance mise en scène 6 semaines		
Création Lumière		
Metteur en scène (4 semaines NC + 2 semaines France)		
Comédien Sénior répétitions 1 mois		
Comédien Junior répétitions 1 mois		
Compositeur		
Régie son (création)		
EQUIPE DE PRODUCTION		
Administration de production (suivi sur 6 mois)		2 400 000 XPF
Chargée de prod (suivi sur 3 mois avant la diffusion)		
Direction de production (suivi sur 1 an)		
Chargée de communication		
FRAIS		
Metteur en scène & autrice : Frais avion Paris-Nouméa + hébergement + voiture + essence	900 000 XPF	3 500 000 XPF
Décors et costumes	300 000 XPF	
Frais divers imprévus et communication (affiches réseaux etc)	200 000 XPF	
location salle de spectacle pour les répétitions et diffusion	2 100 000 XPF	
TOTAL DEPENSES AVANT COÛT PLATEAU	9 830 000 XPF	9 830 000 XPF
Coût plateau 4 Premières (220 000 XPF X 4)	880 000 XPF	880 000 XPF
TOTAL DEPENSES	10 710 000 XPF	10 710 000 XPF

A PROPOS DU BUDGET

Ce budget est plus conséquent que nos deux premiers spectacles à plusieurs titres.

- Nous devons louer la salle de spectacle dans laquelle nous allons répéter et jouer, contrairement aux autres années, ce qui grève notre budget de 20%. Aucune autre salle n'était disponible.
- Nous avons deux comédiens au lieu d'un.
- Trois membres de notre équipe sont des intermittents du spectacle. A ce titre, nous devons les rémunérer conformément aux conventions collectives des métiers du spectacle avec les charges sociales afférentes. Ainsi toutes les rémunérations inscrites dans notre budget comprennent l'intégralité des charges. Il faut diviser la plupart des montants par deux pour obtenir le net de nos collaborateurs.
- Par ailleurs, nous mettons un point d'honneur à rémunérer décemment l'ensemble de nos collaborateurs (une dizaine de personnes).



NOS RECETTES

En principe, les recettes de création s'appuient majoritairement sur les subventions.

Etant donné le contexte actuel, notre budget repose majoritairement sur de l'autoproduction : de l'argent que notre compagnie va injecter dans le spectacle grâce aux résultats futurs de la billetterie. Ainsi la compagnie Exil devrait financer près de 50% du spectacle.

Cela comporte deux inconvénients : le risque que la billetterie ne soit pas aussi fructueuse qu'espérée (mais on est optimiste :-)) et surtout le fait que cet argent n'est pour l'instant pas disponible. Ainsi nous travaillons sans être payés pendant des mois.

Dans nos recettes estimées, nous avons parié sur un mécénat qui atteindrait 2 200 000 XPF soit 22% de notre budget total. Cela nous permettrait d'avoir de l'argent plus rapidement pour payer nos collaborateurs.

Sans vous, nous devrions donc autofinancer 70% d notre spectacle.

RECETTES		TOTAL	% du total avant coût plateau	% du total avec coût plateau
Compagnie Exil	1 800 000 XPF	4 200 000 XPF	41,6%	39,2%
Etat - Subventions Mission aux affaires culturelles	1 200 000 XPF		12,2%	11,2%
Gouvernement	800 000 XPF		8,1%	7,5%
Province des îles	400 000 XPF		4,1%	3,7%
			0,0%	0,0%
Compagnie Exil	2 400 000 XPF	2 400 000 XPF	23,8%	22,4%
Mécénat	2 200 000 XPF	3 500 000 XPF	21,8%	20,5%
Subventions Province Sud	800 000 XPF		7,9%	7,5%
Province Nord	500 000 XPF		5,0%	4,7%
Compagnie Exil	610 000 XPF	610 000 XPF	6%	6%
TOTAL RECETTES	10 710 000 XPF	10 710 000 XPF		
Total autoproduction Compagnie		4 810 000 XPF	47,6%	44,9%

CONTACTEZ ALEXANDRA DELEFORTRIE AU 86 72 48

ALEXANDRA.DELEFORTRIE@HOTMAIL.COM

OU COMPAGNIEEXIL@GMAIL.COM



coutume d'accueil de la compagnie Exil au centre culturel Tjibaou

FIN BIEN ENSEMBLE!

L'essentiel

- Représentations à partir du 24 Août 2022 au Centre culturel Tjibaou
- Tournée sur tout le territoire (Tout public et Scolaires) : 30 à 50 dates estimées jusqu'à 15 000 spectateurs
- Tournée en métropole hiver 2023 - 10 dates
- Total de diffusion de 40 à 60 dates.
- Captation TV pour Canal + avec diffusion 2023

Fin mal géré et Fin mal barrés! ont rassemblé près de 30 000 spectateurs avec 100 représentations. Ce sont les plus grands succès du théâtre calédonien.

MÉCÉNAT

FIN BIEN ENSEMBLE!

LE NOUVEAU SPECTACLE DE JENNY BRIFFA

PARTICULIERS

réduction de l'impôt sur les revenus égale à 75 % des sommes versées.
dans la limite annuelle de 15 % du revenu net global imposable

DON minimum de 30 000 F coût réel 300 F

- après déduction fiscale (22 500 F), votre don vous coûte réellement 7500 F.
- Nous offrons au mécène 2 places à 3600 F, soit 7200 F
- Donc votre don ne vous "coûte" que 300 F

DON de 50 000F coût réel 5 300F

- après déduction fiscale (37 500 F), votre don vous coûte réellement 12 500 F.
- Nous offrons au mécène 2 places à 3600 F
- Donc votre don ne vous "coûte" que 5 300 F

DON de 100 000F coût réel 17 800F

- après déduction fiscale (75 000 F), votre don vous coûte réellement 25 000 F.
- Nous offrons au mécène 2 places à 3600 F
- Donc votre don ne vous "coûte" que 17 800 F

EN PRATIQUE

ON S'OCCUPE DE TOUT !

- on vient chez vous ou sur votre lieu de travail à l'heure qui vous arrange pour :
- récupérer votre don (chèque ou virement)
- on vous fait signer la convention fiscale
- on vous envoie votre reçu fiscal!

CONTACT

Alexandra : 86 72 48

alexandra.delefortrie@hotmail.com

ENTREPRISES

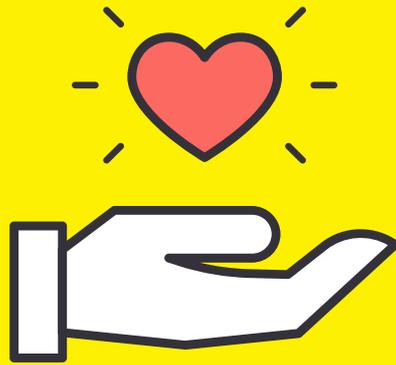
réduction d'impôt égale à 60 % du
montant du don

dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire H.T



en partenariat avec l'ADAMIC





merci !
oleti !
mâlô si'ï'ofa!
thank you bien !